

DIRCOM EN MOUVEMENT : AUDIENCE FDSU

Mme DELEMAZURE, Directrice de la DIRCOM et M. SOUMET, DPMA, ont reçu la FDSU à sa demande le 16 avril 2003 au sujet de la réorganisation de la Dircom et du reclassement des personnels des CICOM.

Le Ministre a annoncé par communiqué de presse la suppression des CICOM et la transformation de la Dircom en Service de la communication rattaché au Ministre et au Secrétaire Général du Minefi.

Les personnels des Cicom inquiets pour leur avenir se sont rassemblés dans le hall du centre de conférences le 4 avril (jour de la réunion de Mme Delemazure avec les agents des Cicom).

C'est dans ce contexte d'une réorganisation annoncée sans concertation que la FDSU a demandé des explications sur les attributions du service, son organisation et le devenir des personnels

CICOM sont supprimés au profit de pôles régionaux rattachés aux Présidents des CRICOM :

- les équipes régionales seront constituées de 2 à 4 chefs de projet .selon la dimension de la région.
- Une fiche de poste a été diffusée le 15 avril pour la fonction de chef de projet
- Les équipes des Cricom seront pilotées par Mme Delemazure et par les Présidents des Cricom.
- Chaque agent de Cicom aura un entretien individuel d'ici à la première semaine de juin 2003 concernant son avenir professionnel.
- Les agents des Cicom sont 136 d'origines administratives diverses et devront pour les 2/3 d'entre eux réintégrer leur administration d'origine : la DGI, la CP, les Douanes , la Centrale.
- La Dircom ainsi que les têtes de réseaux s'engagent à les maintenir dans leur résidence géographique.
- 30 agents ont un statut de centrale et seront réintégrés dans des organismes relevant de la DPMA ou mis à disposition des réseaux si les agents le demandent.
- 10 agents sont des contractuels « attachés de presse » qui d'après la Directrice correspondent bien à la fiche de poste de chef de projet et qui ont donc vocation à rester dans les équipes des Cricom.
- Les reclassements seront faits d'ici à la fin de l'année 2003 avec un accompagnement personnalisé de la Dircom et des têtes de réseaux.

ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE LA COMMUNICATION : conformément à la lettre de mission du Ministre, il reste chargé de la communication externe sur la stratégie du Minefi avec les media et de la communication interne vers les agents dans le cadre d'une meilleure coordination avec la DPMA sur la politique éditoriale et sur le portail Internet.

La Directrice est chargée de rendre un rapport au Ministre fin mai 2003 sur le cœur de métier du service, et elle indique s'interroger sur le rattachement du Comité pour l'histoire économique et financière du Minefi dont les missions sont considérées comme périphériques.

L'hypothèse d'un rattachement éventuel à l'Igpe est évoquée

En conclusion, il s'agit bien pour le Minefi d'assurer la fonction communication avec moins d'agents et de « faire faire » aux directions dans le cadre d'une offre de services

Pour la FDSU et ses syndicats(SNUI, SNUDDI, SNU et SUD Centrale) il s'agit de s'assurer du bon reclassement des agents qui n'auront pas de poste dans les CRICOM.

A SUIVRE AVEC ATTENTION !